



**Liste des délibérations prises en
Conseil d'administration du CIAS Marciac Plaisance du 30 octobre 2023 – 17 h
à Marciac
Siège de la Communauté de communes Bastides et Vallons du Gers
(articles L.2121.25 et R.2121-11 du CGCT)**

Le Conseil d'administration du CIAS Marciac-Plaisance, convoqué le 23 octobre 2023, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Louis GUILHAUMON, Président.

Présents : Jean-Louis Guilhaumon, Alain Payssé, Patricia Pascal, Chantal Dubor, Eliane Duffau, Jacqueline Matayron, Christiane Magnat

Excusés : Nicole Pion, Géraldine Cossou-Péry, Maryse Lacour (donne pouvoir à Monsieur Payssé), Thierry Fernando

Secrétaire de séance : Chantal Dubor

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 7 (8 voix)

N° de délibération	Objet	Décision
20231030/01/7.1	Budget CIAS – créances admises en non-valeur	Unanimité
20231030/02/7.1	Budget SAAD – créances admises en non-valeur	Unanimité
20231030/03/7.1	Budget SAAD – Budget prévisionnel du SAAD - 2024	Unanimité

Le Secrétaire de séance,
Chantal Dubor

COURRIER ARRIVEE LE

09 NOV. 2023

Sous-Préfecture de MIRANDE

Le Président,
Jean-Louis GUILHAUMON

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE MARCIAC-PLAISANCE
DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 30 octobre 2023 à Marciac

Le Conseil d'administration du CIAS Marciac-Plaisance, convoqué le 23 octobre 2023, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Louis GUILHAUMON, Président.

Présents : Jean-Louis Guilhaumon, Alain Payssé, Patricia Pascal, Chantal Dubor, Eliane Duffau, Jacqueline Matayron, Christiane Magnat

Excusés : Nicole Pion, Géraldine Cossou-Péry, Maryse Lacour (donne pouvoir à Monsieur Payssé), Thierry Fernando

Secrétaire de séance : Chantal Dubor

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 7 (8 voix)

Vote : Unanimité

Code : 20231030/01/7.1

Objet : Créances admises en non-valeur – Budget CIAS

Le Président expose :

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant que, Madame la responsable du SGC de Mirande a transmis une série de créances pour lesquelles le recouvrement ne peut s'effectuer,

Considérant que l'ancienneté des créances ne permet pas au service du CIAS d'avoir les éléments nécessaires pour effectuer des recherches complémentaires,

Il est proposé au Conseil d'Administration de se prononcer sur l'admission en non-valeur des créances suivantes

Exercice	Débiteur	Montant
2006	ADOMI	73.38€
2006	GROUPAMA D'OC	70.30€
2006	MGEN	33.90€
2006	GROUPAMA D'OC	190.33€
2006	MGEN	228.83€
2006	MGEN	228.83€
2006	Conseil Général du Lot et Garonne	96.79€
	TOTAL	922.36€

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de statuer favorablement sur ces admissions en non-valeur sachant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice en cours,
- d'autoriser le Président à donner aux services toute instruction nécessaire à l'exécution de la présente décision.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Le compte-rendu de la présente a été publié et affiché.
Pour copie conforme,

Le Secrétaire de séance,
Chantal Dubor



COURRIER ARRIVEE LE

09 NOV. 2023

Sous-Préfecture de MIRANDE
Le Président
Jean-Louis Guilhaumon





CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE MARCIAC-PLAISANCE
DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 30 octobre 2023 à Marciac

Le Conseil d'administration du CIAS Marciac-Plaisance, convoqué le 23 octobre 2023, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Louis GUILHAUMON, Président.

Présents : Jean-Louis Guilhaumon, Alain Payssé, Patricia Pascal, Chantal Dubor, Eliane Duffau, Jacqueline Matayron, Christiane Magnat

Excusés : Nicole Pion, Géraldine Cossou-Péry, Maryse Lacour (donne pouvoir à Monsieur Payssé), Thierry Fernando

Secrétaire de séance : Chantal Dubor

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 7 (8 voix)

Vote : Unanimité

Code : 20231030/02/7.1

Objet : Créances admises en non-valeur – Budget SAAD

Le Président expose :

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant que, Madame la responsable du SGC de Mirande a transmis une série de créances pour lesquelles le recouvrement ne peut s'effectuer,

Considérant que l'ancienneté des créances ne permet pas au service du CIAS d'avoir les éléments nécessaires pour effectuer des recherches complémentaires,

Il est proposé au Conseil d'Administration de se prononcer sur l'admission en non-valeur des créances suivantes

Exercice	Débiteur	Montant
2009	CRAM Midi-Pyrénées	436.40€
2009	Mutuaide	176.83€
2010	Conseil Général du Gers	232.26€
2011	CARSAT	1 378.96€
2011	Conseil Général du Gers	97.13€
	TOTAL	2 321.58€

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de statuer favorablement sur ces admissions en non-valeur sachant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice en cours,
- d'autoriser le Président à donner aux services toute instruction nécessaire à l'exécution de la présente décision.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Le compte-rendu de la présente a été publié et affiché.
Pour copie conforme,

Le Secrétaire de séance,
Chantal Dubor

COURRIER ARRIVÉ

09 NOV. 2023

Sous-Préfecture de MIRANDE

Le Président
Jean-Louis Guilhaumon



09 NOV. 2023

BUDGET PREVISIONNEL 2024 / DEPENSES - SAAD Marciac Plaisance

		Budget 2023	réalisé au 30/09/2023	Proposition 2024
Groupe I : Dépenses afférentes à l'exploitation courante		65 000,05 €	32 782,40 €	66 000,00 €
Achats		2 000,00 €	1 167,34 €	2 000,00 €
601	Achats Stockés de Matières Premières et Fournitures			
602	Achats Stockés ; Autres Approvisionnements			
603	Variation des Stocks			
606	Achats Non Stockés de Matières et Fournitures	2 000,00 €	1 167,34 €	2 000,00 €
607	Achats de Marchandises			
709	Rabais Remise Ristourne accordés par l'Etablissement			
713	Variation des Stocks, en-cours de Production, Produits			
Services extérieurs		- €	- €	- €
611	Sous-traitance			
Autres services extérieurs		63 000,05 €	31 615,06 €	64 000,00 €
624	Transports			
625	Déplacements, Missions et Réceptions	57 000,05 €	30 233,98 €	60 000,00 €
626	Frais Postaux et Frais de Télécommunications	6 000,00 €	1 381,08 €	4 000,00 €
6281	Prestation de Blanchissage à l'Extérieur			
6282	Prestation d'Alimentation à L'Extérieur.			
6283	Prestations de Nettoyage à L'Extérieur			
6284	Prestations d'Informatique à L'Extérieur			
6287	Remboursement de Frais			
6288	Autres			
Groupe II : Dépenses afférentes au personnel		804 229,00 €	558 404,45 €	832 600,00 €
621	Personnel Extérieur à l'Etablissement	16 500,00 €		18 000,00 €
622	Remunerations d'Intermédiaires et Honoraires	10 054,00 €	145,39 €	4 100,00 €
631	Impôts, Taxes et Versements Assimilés sur Remunération (administration des impôts)			
633	Impôts, Taxes et Versements S/Remunérations (Autres	14 784,63 €	11 252,10 €	1 500,00 €
641	Remunérations du Personnel Non Medical	550 845,56 €	415 383,20 €	770 000,00 €
645	Charges de Sécurité Sociale et de Prévoyance	156 689,81 €	95 601,08 €	
647	Autres Charges Sociales	7 150,00 €	4 936,00 €	5 000,00 €
648	Autres Charges de Personnel	48 205,00 €	31 086,68 €	34 000,00 €
	dont montant des provisionnements pour congés à payer			
Groupe III : Dépenses afférentes à la structure		30 107,00 €	20 156,11 €	28 641,00 €

Dépenses de structure		20 465,00 €	13 988,16 €	19 000,00 €
612	Redevances de Credit-Bail			
6132	Locations Immobilières			
6135	Locations Mobilières			
614	Charges Locatives et de Copropriété			
6152	Entretien et Réparations sur Biens Immobiliers			
6155	Entretien et Réparations sur Biens Mobiliers			
6156	Maintenance	9 000,00 €	5 599,17 €	9 000,00 €
616	Primes d'Assurance (hors personnel)	8 065,00 €	8 249,32 €	8 500,00 €
617	Etudes et Recherches			
618	Divers			
623	Publicité, Publications, Relations Publiques	3 000,00 €	139,67 €	1 500,00 €
627	Services Bancaires et Assimilés	400,00 €		
635	Autres Impôts, Taxes et Versements Assimilés (Administration des Impôts)			
637	Autres Impôts, Taxes et Versements Assimilés (Autres Organismes)			
Autres charges de gestion courante		3 020,00 €	47,42 €	3 020,00 €
651	Redevances Concessions Brevets Licences, Procédés, droits et valeurs similaires			
654	Pertes Sur Créances Irrécouvrables	3 000,00 €	45,76 €	3 000,00 €
655	Quote Part Résultat Sur Opérations En Commun (Étab Privés)			
657	Subventions			
658	Charges Diverses de Gestion Courante	20,00 €	1,66 €	20,00 €
Charges financières		- €	- €	- €
66	Charges Financieres	- €	- €	
Charges exceptionnelles		500,00 €	- €	500,00 €
671	Charges Exceptionnelles Sur Opérations de Gestion			
673	Titres Annulés (Exercices Antérieurs)	500,00 €	- €	500,00 €
675	Valeurs Comptables des Eléments d'Actif Cédés			
678	Autres Charges Exceptionnelles			
Dotations aux amortissements et provisions		6 122,00 €	6 120,53 €	6 121,00 €
6811	Dotation aux Amortissements des Immobilisations Incorporelles et Corporelles	6 122,00 €	6 120,53 €	6 121,00 €
6815	Dotations aux Provisions Pour Risques et Charges d'Exploitation			
Déficit de fonctionnement reporté		30 754,95 €	- €	
002	Déficit de fonctionnement reporté	30 754,95 €	- €	
TOTAL		930 091,00 €	611 342,96 €	927 241,00 €

BUDGET PREVISIONNEL 2024 / RECETTES - SAAD Marciac Plaisance

		Budget 2023	réalisé au 30/09/2023	Propositions 2024
Groupe I : Produits de la tarification		668 955,00 €	383 359,52 €	666 761,00 €
731	Produits à la charge de l'assurance maladie (CARSAT)	668 955,00 €	383 359,52 €	43 008,00 €
732	Produits à la charge de l'Etat			
733	Produits à la charge du département (dont APA, PCH, autres)			559 300,00 €
734	Produits à la charge de l'utilisateur			36 946,00 €
738	Produits à la charge d'autres financeurs (dont MSA, CNRACL, mutuelles, autres)			27 507,00 €
Groupe II : Autres produits relatifs à l'exploitation		91 136,00 €	54 006,43 €	254 690,00 €
603	Variation des Stocks			
6419	Remboursement Sur Rémunération du Personnel Non Médical	38 470,00 €	54 005,16 €	40 000,00 €
6459	Remboursements Sur Charges de Sécurité Sociale et Prévoyance			
6489	Fonds de Compensation des Cessations Anticipées d'Activité			
700	Produits (sauf 7082)			
7082	Participations forfaitaires des usagers.			
71	Production Stockée (Ou Destockage)			
72	Production Immobilisée			
74	Subventions d'Exploitation et Participations	52 666,00 €	- €	124 690,00 €
74	Subventions d'Exploitation et Participations			90 000,00 €
75	Autres Produits de Gestion Courante	- €	1,27 €	
Groupe III : Produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables		170 000,00 €	- €	5 790,00 €
Produits financiers			0	- €
76	Produits Financiers			
Produits exceptionnels		170 000,00 €	- €	5 790,00 €
771	Produits Exceptionnels Sur Opérations de Gestion	170 000,00 €		5 790,00 €
773	Mandats Annulés (Sur Exercices Antérieurs) ou Atteints par la Déchéance Quadriennale			
775	Produits des Cessions d'Eléments d'Actif			
777	Quote-Part des Subventions d'Investissement Virée au Résultat de l'Exercice			
778	Autres Produits Exceptionnels			
Autres produits		- €	- €	- €
781	Reprises sur Amortissements et Provisions			
789	Report des Ressources Non Utilisées des Exercices Antérieurs			
79	Transferts de Charges			
TOTAL		930 091,00 €	437 365,95 €	927 241,00 €



CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE MARCIAC-PLAISANCE
DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 30 octobre 2023 à Marciac

Le Conseil d'administration du CIAS Marciac-Plaisance, convoqué le 23 octobre 2023, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Louis GUILHAUMON, Président.

Présents : Jean-Louis Guilhaumon, Alain Payssé, Patricia Pascal, Chantal Dubor, Eliane Duffau, Jacqueline Matayron, Christiane Magnat

Excusés : Nicole Pion, Géraldine Cossou-Péry, Maryse Lacour (donne pouvoir à Monsieur Payssé), Thierry Fernando

Secrétaire de séance : Chantal Dubor

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 7 (8 voix)

Vote : Unanimité

Code : 20231030/03/7.1

Objet : Budget prévisionnel du Service d'aides à domicile du CIAS Marciac-Plaisance – 2024

Le Président expose :

Vu l'article R 314-17 du Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu l'arrêté du Président du Conseil départemental du Gers du 10 septembre 2010 portant autorisation et habilitation à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale générale du service prestataire d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) géré par le CIAS de la Communauté de communes de Bastides et Vallons du Gers,

Considérant que, pour la période 2024-2026, le Conseil départemental du Gers a décidé de reconduire, sous réserve de leur évaluation satisfaisante, les actions conduites dans le cadre du Contrat pluriannuel d'Objectifs et de Moyens conclus pour la période 2022-2023,

Considérant que le Conseil départemental a retenu la candidature du SAAD Marciac-Plaisance afin qu'il bénéficie, sous certaines conditions, d'une dotation qualité de 3 € supplémentaires par heure productive réalisée au titre de l'APA ou de la PCH, à partir du 1^{er} janvier 2023 ;

Considérant qu'il convient de baser le budget prévisionnel 2024 sur un tarif horaire plancher identique à celui de 2023, soit 23,50 € hors dotation complémentaire, étant entendu que le Conseil départemental aura à se prononcer sur le tarif APA/PCH 2024, lors de sa séance du 15 décembre 2023, sous réserve que le décret fixant l'évolution de ce tarif plancher soit connu à cette date ;

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de voter la proposition de budget prévisionnel du SAAD pour l'année 2024 comme décrit en annexe 1 ;
- d'autoriser le Président à transmettre cette proposition de budget prévisionnel au Président du Conseil départemental du Gers.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le compte-rendu de la présente a été publié et affiché.

Pour copie conforme,

Le Secrétaire de séance
Chantal Dubor

COURRIER ARRIVEE LE
09 NOV. 2023

Sous-Préfecture de MIRANDE

Le Président,
Jean-Louis Guilhaumon

